Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers

Compétence : Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Cursus complet de formation

Cours théoriques : 1 semaine Stage : 4 semaines

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier en collaboration avec lui, et sous sa responsabilité être capable de :

Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés.

Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques.

Utiliser les techniques de nettoyage appropriées, notamment pour lutter contre les infections nosocomiales, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité.

Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, es matériels et des déchets.

Installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne.

Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées.

Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien et identifier toute anomalie.

Repérer toute anomalie dans le fonctionnement des appareils médicaux et alerter.

Savoirs associés: Théoriques et procéduraux

Infection et désinfection : Les mécanismes de l'infection, Les techniques de nettoyage, de bio-nettoyage, de désinfection et de stérilisation.

Prévention de risques liés à l'infection en milieu hospitalier : Risques d'accident d'exposition au sang

Les risques infectieux dans différents milieux de soins. Les maladies nosocomiales.

Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier : Normes d'hygiène publique et de respect de

l'environnement, Commissions de vigilance. Formalités de déclaration d'accident de travail. Rôle du comité d'hygiène et de sécurité

Les circuits des déchets à l'hôpital : Les différents types de déchets et de contenant. Les obligations légales et règlementaires des établissements.

Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits.

Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits.

Règles concernant l'isolement des patients.

Règles concernant l'élimination des déchets.

Règles concernant le stockage des produits.

Pratiques

Hygiène quotidienne de l'environnement du patient

Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade.

Prévention des infections nosocomiales par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels.

Isolement des patients : règles, précautions à respecter.

Elimination des déchets hospitaliers solides et liquides résultant des activités de soins et d'hébergement conformément à la réglementation en vigueur : Les contenants les circuits, les délais.

Entretien, pré- désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel médico- chirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques.

Montage, entretien et surveillance du matériel de soins : Pour oxygénothérapie, pour aspiration, pour recueil des urines, pour le transport des patients, pour l'hygiène, le chariot de soins, le chariot de linge, pour le matériel chirurgical divers ; Règles de prévention des accidents d'exposition au sang.

Niveau d'acquisition et limites d'exigences

Le rôle de l'aide-soignant dans la prévention des maladies nosocomiales est approfondi.

Evaluation

Les techniques, les modes opératoires, les matériels et les produits sont adaptés au type de nettoyage réalisé et aux spécificités des locaux.

Critères de résultat

Les règles d'hygiène et de sécurité et les circuits (linge, matériels et déchets) sont respectés.

Critères de compréhension

Les risques d'infections nosocomiales et les moyens de lutte sont identifiés et expliqués.

Les conséquences des infections nosocomiales sont identifiées. Les erreurs réalisées ou les risques d'erreur et leurs conséquences sont identifiés dans une situation donnée.

Epreuves	Modalités complémentaires	Notation	Conditions de validation du module
Une épreuve écrite : Une série de questions (QROC et/ou QCM)	Durée : 1 heure Epreuve anonyme	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20